



**HAL**  
open science

## Diagnostiquer les pratiques pour favoriser l'accès à l'alimentation de qualité pour tous

Emilie Lanciano, Séverine Saleilles

► **To cite this version:**

Emilie Lanciano, Séverine Saleilles. Diagnostiquer les pratiques pour favoriser l'accès à l'alimentation de qualité pour tous. 7èmes rencontres du GESS Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires, Dec 2019, Valence, France. hal-02457627

**HAL Id: hal-02457627**

**<https://hal.science/hal-02457627>**

Submitted on 28 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Diagnostiquer les pratiques pour favoriser l'accès à l'alimentation de qualité pour tous**

**Emilie Lanciano**, professeure en Sciences de Gestion, Université Lumière Lyon 2, Coactis

**Séverine Saleilles**, maître de conférences en Sciences de Gestion, Univ Lyon, UCBL, LSAF

Mail de correspondance : [severine.saleilles@univ-lyon1.fr](mailto:severine.saleilles@univ-lyon1.fr)

*Communication présentée aux 7èmes rencontres du GESS Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires,  
12 décembre 2019, Valence*

Remerciements : Clara Lohier-Fanchini et LabNbiz. Ce travail a reçu le soutien du programme PSDR « Pour et Sur le Développement Régional » dans le cadre du projet FRUGAL.

### **Résumé**

A l'heure où l'Accès à l'Alimentation de Qualité pour Tous (AAQT) est mis à l'agenda politique, il convient de mieux caractériser la diversité de dispositifs citoyens, associatifs, éducatifs, publics, entrepreneuriaux pour répondre à ces enjeux. Plus spécifiquement, la distribution alimentaire est un secteur où les organisations de l'économie classique revendiquent, comme celles de l'ESS, agir en faveur de l'AAQT. Nous proposons d'adopter une perspective en termes de justice alimentaire, pour mieux penser la variété des pratiques d'AAQT. Il s'agit non seulement d'assurer une alimentation de qualité et d'en favoriser l'accès au plus grand nombre mais également de lutter contre les inégalités structurelles à l'origine des inégalités alimentaires. Notre recherche vise donc à mieux appréhender ce que signifie faire de la justice alimentaire pour un distributeur alimentaire. Dans le prolongement d'une revue de littérature et étude qualitative antérieure, nous avons construit un outil d'auto-diagnostic des pratiques d'AAQT (<http://bit.ly/2DiQMYU>). L'objet de cette communication est d'en expliciter la logique de construction et de montrer les intérêts de l'outil et les pistes de recherche.

### **Introduction : l'Accès à l'Alimentation de Qualité pour Tous, un enjeu partagé aux réponses plurielles**

Pendant plus d'un siècle et demi, l'accès à la consommation alimentaire a été fortement structuré par les innovations de l'ESS, telles que les coopératives de consommation alimentaire ou les liges sociales d'acheteurs (Artis et al., 2014). Il s'agissait à la fois de combler les lacunes du système commercial en place et de participer à la transformation des rapports commerciaux. Plus récemment, des expérimentations sociales et organisationnelles cherchent à rapprocher producteurs et consommateurs, à réduire les asymétries de pouvoir dans le système alimentaire et à mieux répartir la création de valeur. AMAP, épiceries coopératives, supermarchés coopératifs, etc. ont trouvé un creuset favorable dans l'ESS. S'ils améliorent la qualité de l'alimentation, ces systèmes alimentaires alternatifs (Le Velly, 2017) restent « sélectifs » et créateurs de nouvelles formes d'exclusion. Ils s'adressent à des consommateurs urbains à fort capital social, à des producteurs semi-urbains et peuvent conduire à la gentrification alimentaire de certains quartiers. Les innovations organisationnelles de l'ESS pour favoriser l'Accès à l'Alimentation de Qualité pour Tous (plus loin AAQT) sont donc nombreuses et fragmentées (Artis et al., 2014).

Toutefois, l'AAQT n'est aujourd'hui plus réservé aux organisations de l'ESS mais est un axe stratégique majeur de la plupart des distributeurs alimentaires<sup>1</sup>. Par exemple, Carrefour souhaite devenir le leader mondial

---

<sup>1</sup> Par exemple, Carrefour souhaite devenir le [leader mondial de la transition alimentaire pour tous](#) ; Auchan se présente comme [des acteurs responsables, des militants du bon, du sain et du local](#) ; Leclerc place [l'accessibilité au cœur de ses combats](#) ; etc.

de la transition alimentaire pour tous<sup>2</sup> ; Auchan se présente comme des acteurs responsables<sup>3</sup>, des militants du bon, du sain et du local ; Leclerc place l'accessibilité au cœur de ses combats<sup>4</sup>, etc. Plus généralement, l'AAQT, attente sociétale forte, est largement mise à l'agenda politique. Ainsi, le Programme National Alimentation a pour finalités « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »<sup>5</sup>.

Au final, émerge donc une diversité de dispositifs citoyens, associatifs, éducatifs, publics, entrepreneuriaux pour répondre à l'enjeu de l'AAQT, qu'il convient de mieux caractériser. Pour caractériser cette diversité, nous proposons d'appréhender les dispositifs d'AAQT par la justice alimentaire (Gottlieb et Joshi, 2010, Hochedez et Le Gall, 2016). Les inégalités alimentaires résultant d'inégalités structurelles (Elmes, 2016), l'AAQT ne peut se réduire à une amélioration de la qualité alimentaire ou de l'accessibilité financière et physique à certains produits. L'AAQT implique une priorisation de l'objectif de justice sociale, une créativité dans les modalités d'inclusion des publics vulnérables et une lutte contre des idéologies contraires à cette justice (Allen, 2010). Les travaux sur la justice alimentaire soulignent la nécessité de mieux expliciter ce que signifie *faire* la justice alimentaire, au sens de praxis (Cadieux et Slocum, 2015). Dans cette perspective, notre recherche aspire à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Qu'est-ce que signifie faire de la justice alimentaire pour des organisations qui font de la distribution alimentaire? Comment la mission de justice alimentaire s'incarne-t-elle dans les pratiques? En adoptant une perspective en termes de justice alimentaire, les organisations de l'ESS apparaissent non seulement comme des pionnières de ces enjeux d'AAQT (Artis et al., 2014) mais comme porteuses de pratiques permettant à la fois de favoriser l'AAQT et sources de transformation sociale du système alimentaire vers la justice alimentaire.

Dans la suite d'une étude qualitative ayant permis de décrypter les pratiques en termes d'AAQT de 6 organisations de l'ESS (Lanciano et al., 2019), nous proposons de contribuer à une meilleure caractérisation des pratiques pour favoriser l'AAQT en construisant un outil d'auto-diagnostic utilisable par des distributeurs alimentaires, relevant de l'ESS ou pas. Cette communication est organisée ainsi. La première partie présente l'intérêt d'appréhender les dispositifs d'AAQT par la justice alimentaire et la façon dont nous avons traduit la justice alimentaire en pratiques organisationnelles. La deuxième partie décrit l'outil d'autodiagnostic des pratiques d'AAQT, à partir d'un exemple. Nous terminons en montrant les intérêts de l'outil et pistes de recherche ouvertes.

## **1. Appréhender les dispositifs d'AAQT par la justice alimentaire**

### **1.1. Du concept de justice alimentaire...**

Le concept de justice alimentaire provient de la théorie et de la pratique du mouvement de justice environnementale (Gonzales, 2015). Il découle de la jointure des mouvements pour la sécurité alimentaire des communautés et la justice environnementale (Gottlieb et Fischer, 1996). La justice alimentaire propose une manière renouvelée d'envisager la sécurité alimentaire au prisme des inégalités et comprend l'ensemble des actions qui cherchent à assurer un partage équitable des bénéfices et des risques concernant les lieux, les produits et l'organisation de la filière alimentaire (Gottlieb et Joshi, 2010). Les postulats d'une approche en termes de justice alimentaire sont que les injustices alimentaires :

---

<sup>2</sup> <http://www.carrefour.com/fr/actualites/la-transition-alimentaire-est-en-marche-carrefour-est-au-rendez-vous-des-nouvelles>

<sup>3</sup> <https://www.auchan-retail.com/fr/qui-sommes-nous/#notre-vision>

<sup>4</sup> <https://www.mouvement.leclerc/nos-combats>

<sup>5</sup> <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>

- touchent principalement les plus vulnérables (l'accent est mis sur les inégalités socio-économiques, mais aussi sur les différences de race, d'ethnicité et de genre),
- résultent d'inégalités structurelles,
- interviennent à toutes les étapes du système alimentaire (au niveau de la production, la transformation, la distribution, l'accès et la consommation,
- impliquent des iniquités d'accès et de participation aux différentes dimensions du système alimentaire.

La justice alimentaire invite donc à ne pas regarder seulement les questions de justice spatiale distributive mais aussi celles de justice procédurale et représentationnelle. La justice alimentaire est donc une question de pouvoir : il ne s'agit pas seulement d'*avoir accès* à l'alimentation mais d'*avoir le droit d'avoir accès* à.... ET d'*avoir la capacité de faire entendre sa voix pour avoir accès* à.

Hochedez et Le Gall (2016) proposent un cadre pour saisir les enjeux de justice alimentaire. Ainsi, la justice alimentaire ne concerne pas seulement un problème d'accès à l'alimentation de qualité, mais aussi de capacité de faire entendre sa voix pour avoir accès à cette dernière. Au-delà d'une meilleure disponibilité des ressources, ce sont bien les asymétries de relations et de pouvoir qu'il faut remettre en cause. La notion de justice alimentaire implique aussi d'aller au-delà de celle de sécurité alimentaire (FAO, 1996) puisqu'il s'agit de faire en sorte que l'amélioration de l'accès à cette nourriture se fasse de façon juste. Il s'agit d'articuler la question de la sécurité et la qualité de l'alimentation, particulièrement traitée par les systèmes alimentaires alternatifs (Le Velly, 2017), à celles de l'accès à une alimentation de qualité pour des consommateurs défavorisés, et de la réduction des asymétries de pouvoir entre acteurs et entre espaces. Cette troisième dimension, proche du concept de démocratie alimentaire (Hassanein, 2003) revêt un important pouvoir de transformation sociétale et s'avère particulièrement délicate à mettre en œuvre.

**Proposition 1: les pratiques d'AAQT peuvent être classées selon les 3 gradients de la justice alimentaire. Penser l'AAQT en termes de justice alimentaire, c'est donc articuler les questions de sécurité et qualité alimentaire ; d'accessibilité alimentaire et de lutte contre les inégalités structurelles.**

### 1.2... A sa traduction en pratiques pour un distributeur alimentaire

Nous proposons d'opérationnaliser les trois gradients de la justice alimentaire tels que proposés par Hochedez et Le Gall (2016), en identifiant les différentes dimensions pour chaque gradient. Dans une étude antérieure (Lanciano et al., 2019), nous avons pour chaque gradient réaliser une revue de littérature et identifier à partir de l'étude de 6 cas les pratiques associés à chaque dimension.

*Assurer une alimentation de **qualité** : une alimentation saine pour l'homme, la planète et l'économie*

La sécurité alimentaire fait l'objet d'une définition consensuelle depuis le sommet de l'alimentation de 1996. Elle existe « quand tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996). Toutefois cette sécurité alimentaire ne peut se résumer en une question de quantité de la production et de modalités logistiques d'approvisionnement. Production et consommation alimentaire doivent être associées à la « santé » des personnes, de la planète et de l'économie (Alkon, 2012, cité par Hochedez et Le Gall, 2016). Les systèmes alimentaires alternatifs constituent des innovations sociales, capables de susciter l'émergence de nouvelles pratiques dans une perspective de développement durable, susceptibles de remettre en cause des aspects essentiels du système alimentaire dominant comme les échanges à longue distance, l'homogénéisation des produits ou leur détachement des lieux et conditions de production (Le Velly, 2017).

L'intégration des préoccupations de sécurité alimentaire peut se réaliser quand des distributeurs alimentaires associent le volet production, en construisant par exemple des contacts directs et de long terme avec des agriculteurs mais aussi en développant des efforts d'information et en orientant les achats vers des produits

aux caractéristiques nutritionnelles de qualité. Le tableau 2 présente les pratiques repérées à partir de l'étude de 6 cas (Lanciano et al., 2019)

Niveaux	Pratiques de justice alimentaire
Alimentation saine pour l'homme	Sensibiliser les habitants à l'alimentation durable (jardiner, cuisiner les produits bruts, etc.)
	Influencer l'achats de produits nutritionnellement bons (ex: étiquetage)
Alimentation saine pour la planète	Soutien à l'agriculture paysanne: paiement en avance, solidarité en cas d'intempérie, contrat d'engagement, etc.
	Choix de produits biologiques, réduction des trajets et déchets, etc.
Alimentation saine pour l'économie	Faire du commerce équitable avec les fournisseurs
	Adopter une gouvernance démocratique

Tableau 1 - Les pratiques pour assurer une alimentation de **qualité** (Lanciano et al., 2019)

*Améliorer l'accès à une alimentation de qualité : les dimensions spatiale, pratique et économique*

L'accessibilité alimentaire a fait l'objet de divers travaux, notamment autour de la notion de « food desert » (Walker et al. 2010). Ces travaux soulignent les problèmes d'accessibilité physique dans les quartiers populaires : non seulement les commerces peuvent être éloignés géographiquement (en termes de temps d'accès en transports en commun notamment), mais quand des commerces existent à proximité, ces derniers proposent un choix de produit moins large. Le prix est également un obstacle souvent mis en avant, dans les enquêtes pour comprendre les réticences des consommateurs à s'engager vers une alimentation de qualité (Lionel et al., 2015). Toutefois, un paradoxe est à noter : si la sensibilité aux variations de prix est forte chez les populations défavorisées, leur flexibilité aux substitutions entre produits reste faible. Aussi, Mundler (2013) montre que malgré des prix tout à fait compétitifs par rapport aux marchés et GMS, les AMAP peinent à s'ouvrir socialement, y compris quand elles optent pour une stratégie de réduction des prix pour les populations les plus défavorisés. En effet, la question de l'accessibilité n'amène pas qu'un traitement en termes de proximité d'offre et/ou de réduction des prix. Dans le cas de Toronto, Loopstra et Tarasuk (2013) montrent que la très faible participation de ménages de quartiers pauvres à des initiatives telles que les paniers d'aliments sains, cuisines collectives ou jardins communautaires s'explique davantage par un manque d'accessibilité (méconnaissance ou éloignement géographique) et de praticité (mal adaptés aux contraintes horaires et intérêts et besoins de ces familles) que pour des raisons financières. Aussi, les travaux qui s'intéressent aux non-acheteurs en circuits courts soulignent qu'un moyen de les toucher serait de développer des formes de vente qui demandent le moins d'efforts possible au consommateur pour se les procurer (Lionel et al., 2015). Les pratiques alimentaires sont en effet marquées par une forte inertie liée à la force du cadre normatif hérité des parents et du milieu social. L'exposition à de nouvelles normes ne suffit pas, il faut que les individus soient disposés à modifier les normes préexistantes. Cette disposition dépendrait de la légitimité que les individus s'accordent dans le choix de leurs propres pratiques et de la légitimité qu'ils accordent aux prescripteurs dont ils adoptent les recommandations (Dubuisson-Quellier, 2016). Dès lors, cet objectif d'accessibilité alimentaire peut se traduire dans des actions visant à disposer de réseau de distribution dans les quartiers populaires, à travers des politiques de prix mais également des actions de sensibilisation et de socialisation pour s'adapter à des publics plus éloignés socialement des pratiques alimentaires durables. Le tableau 3 présente les pratiques repérées à partir de l'étude de 6 cas (Lanciano et al., 2019)

Niveaux	Pratiques de justice alimentaire
Accessibilité spatiale	Implanter des espaces d'alimentation saine (magasin, atelier, jardins) dans les quartiers populaires

	Faire connaître cette offre auprès de la population cible (ex: travailleurs sociaux comme prescripteurs)
Accessibilité pratique	Créer une adéquation entre l'offre et les besoins, intérêts et modes de vie de la population cible (ex: enquêtes, produits culturellement adaptés)
Accessibilité économique	Prix abordable
	Réduction des coûts de distribution (locaux, bénévolat, etc.)
	Négociation des prix avec les fournisseurs (non agriculteurs)
	Recherche de produits de qualité aux prix les plus bas possibles: dons, partenariats caritatifs, etc.

Tableau 2 - Les pratiques pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité (Lanciano et al., 2019)

*Lutter contre les inégalités structurelles : inclusion sociale et économique et empowerment*

Enfin, la troisième dimension de la justice alimentaire concerne l'action sur les causes mêmes des inégalités. Des dispositifs d'action publique et des initiatives inclusives visent à traiter les problèmes d'accessibilité alimentaire des populations à faible revenu ; ils sont englobés sous le terme d'aide alimentaire (Banque alimentaire, restaurants du cœur, secours populaire, etc.). Cette partie conventionnelle de l'aide alimentaire fait l'objet justement de critiques car uniquement dans l'assistance, elle ne toucherait finalement pas aux causes des inégalités. L'aide alimentaire dépendrait en effet d'une filière longue et de produits peu durables et ne renforcerait pas l'autonomie des bénéficiaires, allant parfois jusqu'à les priver du choix de leurs aliments (Darrot et Noël, 2017). Ainsi, Chiffoleau et Paturol (2016) tentent de comprendre comment dépasser une approche caritative et favoriser la participation des personnes précaires. A partir de l'étude de deux cas (un groupement d'achat et une épicerie solidaire), elles montrent que le statut des bénéficiaires évolue. Au-delà de la remise en cause d'un système d'aide alimentaire stigmatisant, ces innovations sociales transforment le « pauvre » en citoyen compétent, conscient des conséquences d'une nourriture à prix bas pour la profession agricole et le respect de l'environnement. Etudiant un groupe d'achat en banlieue montréalaise, Enriquez et Klein (2014) montrent que celui-ci permet d'obtenir des aliments de qualité et à bon prix mais en même temps de briser l'isolement dans lequel se trouvent les personnes affectées par diverses formes d'exclusion, favorisant l'entraide, l'empowerment, l'amélioration des compétences, etc. Quelques travaux s'intéressent aux potentialités de l'alimentation durable pour l'insertion économique (via des emplois de qualité ou via l'entrepreneuriat) des habitants des quartiers populaires. Ainsi, Myers et Sbycca (2015) étudient de nouvelles formes d'alliances entre systèmes alimentaires alternatifs et organisations syndicales qui luttent de façon commune pour exiger une plus grande justice alimentaire et justice économique dans le système agroalimentaire conventionnel. La participation à une initiative de justice alimentaire peut, enfin, être un levier puissant pour l'apprentissage transformatif des adultes, elle permet le développement de vertus civiques fortes et de perspectives critiques. Celles-ci, à leur tour, leur ont permises d'influencer des décideurs politiques ; d'augmenter leur niveau d'efficacité, de connaissance, et de compétence politique ; et enfin de contester directement les forces antidémocratiques de contrôle (Levkoe, 2006). Le tableau 4 présente les pratiques repérées à partir de l'étude de 6 cas (Lanciano et al., 2019).

Niveaux	Pratiques de justice alimentaire
Inclusion sociale et économique	Mélanger clients favorisés et défavorisés
	Créer de l'activité, voire de l'emploi, dans les quartiers populaires
	Accompagnement projet personnel (travail social)
Empowerment	Valoriser les compétences des habitants (concours, expositions, livres, etc.)

	Développer les compétences en jardinage/cuisine de la population cible
	Développer des liens entre agriculteurs et population cible (ex: visites de fermes)
	Inclusion des bénéficiaires dans la gouvernance

Tableau 3 - Pratiques pour lutter contre les **inégalités** structurelles (Lanciano et al., 2019)

**Proposition 2: Pour chaque gradient de la justice alimentaire, la diversité de pratiques d’AAQT peut-être classée dans la grille suivante :**

Gradients de la justice alimentaire	Dimensions de la justice alimentaire
Assurer une alimentation de qualité	Alimentation saine pour l'homme
	Alimentation saine pour la planète
	Alimentation saine pour l'économie
Améliorer l'accès à une alimentation de qualité	Spatiale
	Economique
	Pratique
Lutter contre les inégalités structurelles	Inclusion sociale et économique
	Autonomisation / Empowerment

Tableau 4 - les différentes dimensions de la justice alimentaire

Ce cadre opératoire de la justice alimentaire a été à l’origine de la construction d’un outil d’auto-diagnostic des pratiques d’AAQT.

## 2. La construction d’un outil d’auto-diagnostic des pratiques d’AAQT

Nous avons co-construit un outil d’auto-évaluation des pratiques d’AAQT, en partenariat avec des organisations de l’ESS œuvrant dans la distribution alimentaire sur la région lyonnaise et le pôle de coopération économique Le Bol<sup>6</sup>.

### 2.1. Le questionnaire

Le Diag AAQT s’adresse à toute organisation privée (quel que soit le statut: société commerciale, association, coopérative, etc.) qui intervient sur le secteur de la distribution alimentaire et mène des actions en faveur de l’AAQT. Il est auto-administré en ligne (durée : 30 min, accessible ici : <http://bit.ly/2DiQMYU><sup>7</sup>). Le questionnaire comprend 2 parties. La première permet de cerner l’organisation (ses caractéristiques, son fonctionnement) et son approche de l’AAQT (la place qu’elle occupe dans sa stratégie de développement, les problèmes qu’elle entend résoudre). La seconde partie donne la possibilité aux répondants de s’auto-évaluer sur un ensemble de pratiques. Cet ensemble de pratiques reflète le cadre opératoire présenté en 1.2. mais a aussi évolué lors des tests du questionnaire, réalisés auprès d’une dizaine d’organisations. Les pratiques sont regroupées en 3 rubriques (cf. tableau 5): proposer une alimentation de qualité accessible, sensibiliser ses clients et salariés/bénévoles à l’alimentation de qualité, toucher ceux qui n’ont pas accès à une alimentation de qualité.

<sup>6</sup> <http://www.lebol.org/>

<sup>7</sup> Si vous voulez tester l’outil, merci d’utiliser ce lien <http://bit.ly/2FLmQVo>

**Ce que mon organisation fait pour proposer une alimentation de qualité accessible**

*Fournisseurs est compris ici comme "ceux qui fournissent les produits alimentaires qui constituent la base de votre offre", quelque soit la façon dont vous les obtenez: achat, récupération, auto-production, etc.*

Réduire/refuser les produits aux qualités nutritionnelles mauvaises

Réduire/refuser les produits à impact environnemental mauvais

Privilégier l'origine locale pour mes approvisionnements

Privilégier les pratiques agro-écologiques et respectueuses de l'environnement

Privilégier les achats en direct

Préserver l'autonomie des fournisseurs (ne pas être l'unique client)

S'engager sur le long terme avec mes fournisseurs

Adapter mon assortiment de produits en fonction de ce que mes fournisseurs sont en mesure de fournir

Soutenir le développement des fournisseurs (soutien financier, agronomique, formation, etc.)

Définir un prix juste pour les fournisseurs

S'adapter aux préférences de mes salariés (horaires flexibles, temps partiel...)

Favoriser les liens sociaux entre salariés et bénévoles

Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de mes salariés

Créer des emplois de qualité sur mon territoire

Limiter les déplacements lors de la récupération et la vente des produits

Lutter contre le gaspillage

Faire des promotions sur les produits à DLC courtes

Réduire les coûts grâce à la participation des clients et au bénévolat

Réduire les coûts grâce à une réduction des coûts fixes (local, logistique, etc...)

Négocier les prix auprès des fournisseurs-producteurs

Négocier les prix auprès des fournisseurs-grossistes

**Ce que mon organisation fait pour sensibiliser ses clients, salariés et/ou bénévoles à l'alimentation de qualité**

*Clients est compris ici comme "ceux à qui est destinée mon offre", qu'ils payent ou pas pour en bénéficier.*

Informez nos clients sur les qualités nutritionnelles et l'impact social et environnemental de nos produits: étiquetage, conseils de vente, etc.

Informez nos clients sur la composition du prix final (répartition des marges et coûts) de nos produits

Accompagnez nos clients dans la transformation de leurs pratiques: ateliers cuisine, jardinage, etc.

Développez les échanges entre producteurs et clients (visites de ferme...)

Développez du lien social et de l'entraide entre les clients

Recueillez régulièrement l'avis de nos clients pour améliorer notre offre

Sensibilisez nos salariés et bénévoles à l'alimentation de qualité

Formez mes salariés et bénévoles en termes de sensibilisation à l'alimentation de qualité

**Ce que mon organisation fait pour toucher ceux qui n'ont pas accès à une alimentation de qualité (public visé)**

*Il s'agit de pratiques que vous pouvez mettre en place pour recruter de nouveaux clients/bénéficiaires et/ou pour favoriser dans votre environnement local l'accès pour tous à une alimentation de qualité*

Proposez mon offre à proximité du public visé: choix des lieux de vente, points de distribution, etc.

Faites connaître mon offre auprès du public visé : communication, prescripteurs, etc.

Adaptez mon offre aux contraintes (horaires, format, etc.) du public visé

Adaptez mon offre aux préférences (régime alimentaire, etc.) du public visé



Faire de mes clients des ambassadeurs: parrainage, valoriser leur savoir-faire (concours cuisine, livre, témoignage, etc.)
Eduquer le public visé à l'alimentation de qualité: ateliers cuisine, jardinage, etc.
Développer des partenariats avec des acteurs éducatifs/associatifs locaux (écoles, MJC, centre sociaux, etc.)
Donner nos invendus à des associations ou particuliers
Inciter nos clients à donner des produits (collecte)
Partager des expériences et bonnes pratiques avec d'autres acteurs
Développer des partenariats avec d'autres acteurs économiques locaux (mutualisations, commandes groupées...)
Soutenir financièrement d'autres organisations ou des initiatives citoyennes qui visent à développer l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité
Faire du plaidoyer auprès des décideurs politiques
Développer des échanges ou partenariats avec des collectivités locales

Tableau 5 - Les pratiques auto-évaluées dans le Diaq AAQT

L'échelle d'auto-évaluation est la même pour toutes les pratiques : 1 (pas mise en place), 2 (mise en place avec de fortes marges de progression), 3 (mise en place avec des marges moyennes de progression), 4 (mise en place avec de faibles marges de progression), 5 (mon organisation est exemplaire en ce qui concerne cette pratique).

Par ailleurs, des questions plus spécifiques portent sur l'intégration des parties prenantes aux décisions de l'entreprise.

## **2.2. Le diagnostic automatique généré à l'issue de la complétude du questionnaire**

A l'issue de la complétude du questionnaire, un diagnostic est automatiquement généré. Il est basé sur le calcul de score (moyenne des auto-évaluations) qui agrègent plusieurs pratiques.

Un travail d'explicitation des scores (visuels, commentaires, etc.) a été réalisé et le diagnostic a été testé auprès de 5 organisations. Il est organisé en 4 parties :

### *Partie 1 : Votre organisation et l'AAQT*

Cette partie présente une synthèse de la manière dont l'organisation considère l'AAQT à partir des réponses fournies. Nous montrons ici deux versions de cette partie 1. En effet, tout comme la création du questionnaire, le rendu du diagnostic a fait l'objet d'allers-retours entre acteurs et chercheurs afin de rendre ce dernier le plus explicite possible.

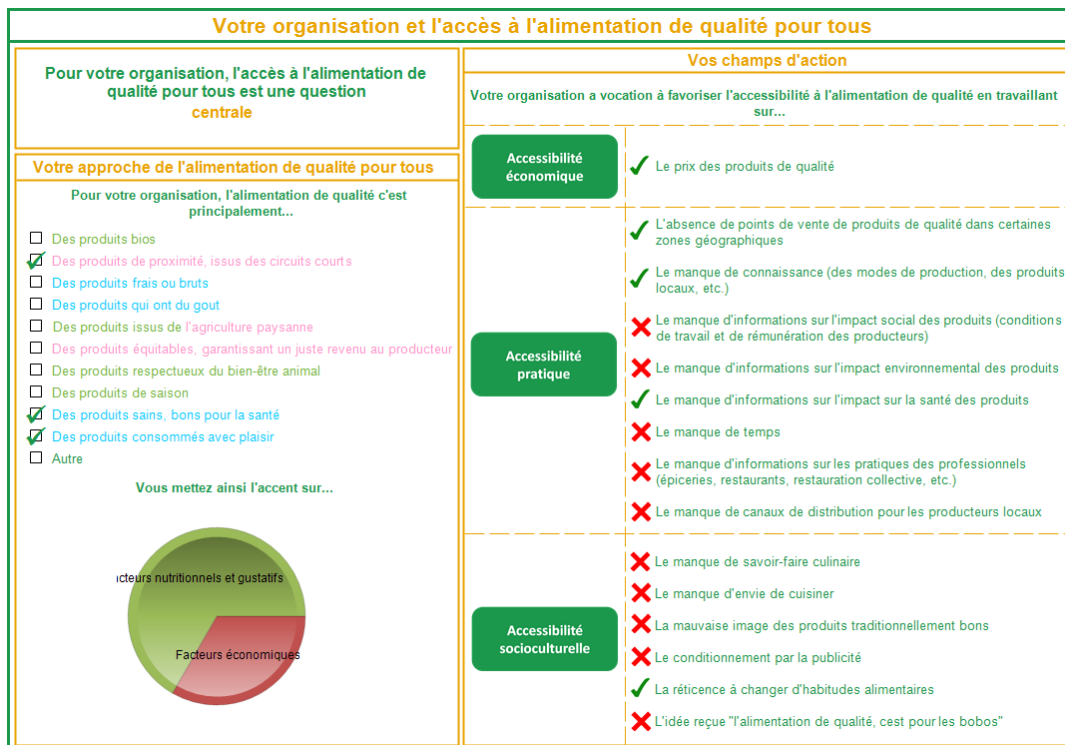


Figure 1 - Exemple de partie 1 du Diag AAQT de Legum'au logis (version 1)

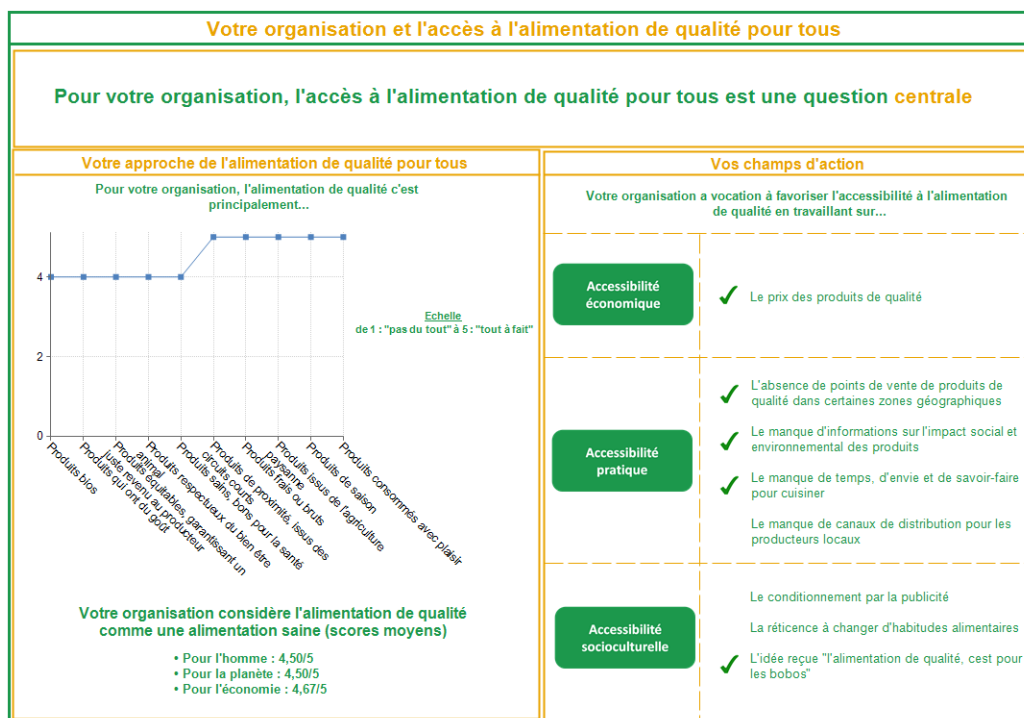


Figure 2 - Exemple de partie 1 du Diag AAQT de Legum'au logis (version finale)

Cet exemple est issu du Diag AAQT de l'association Legum'au logis (cf. présentation ci-dessous). L'AAQT est la mission principale de Legum'au logis, ce qui apparaît en haut de la planche (question centrale). Par ailleurs, sur la partie gauche de la planche (votre approche de l'alimentation de qualité pour tous), on constate que les scores « pour l'homme, pour la planète et pour l'économie » sont similaires et élevés. Legum'au logis ne met donc pas l'accent sur une de ces dimensions, mais a une vision triple des enjeux de l'AAQT. Enfin

dans la partie droite de la planche (Vos champs d'action), cela se traduit par des actions sur les 3 formes d'accessibilité.

**Présentation de l'organisation « exemple »**

L'association Légum'au Logis, créé en 2012 sur le quartier populaire des Buers à Villeurbanne (69) avec le soutien du bailleur social Est Métropole Habitat, vise à rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité. Elle souhaite faire de l'alimentation un vecteur de lien social – notamment à destination de personnes isolées ou fragilisées - et d'animation de quartier. Pour ce faire, elle propose chaque semaine des paniers de produits paysans en circuit-court (fruits, légumes, laitages) avec un système flexible et solidaire, et développe des animations autour de l'alimentation (visites de fermes, ateliers de cuisine etc.). Depuis mars 2015, Légum'au Logis porte par ailleurs un groupement d'achat VRAC, qui propose chaque mois des produits de qualité à un prix abordable (épicerie sèche / hygiène).

*Partie 2 : Vos pratiques d'AAQT*

Cette partie présente une synthèse évaluative des pratiques mises en œuvre par l'organisation. Cela lui permet de mettre en vis-à-vis sa vision de l'AAQT avec la réalité de ses pratiques et de repérer les marges de progrès possibles.

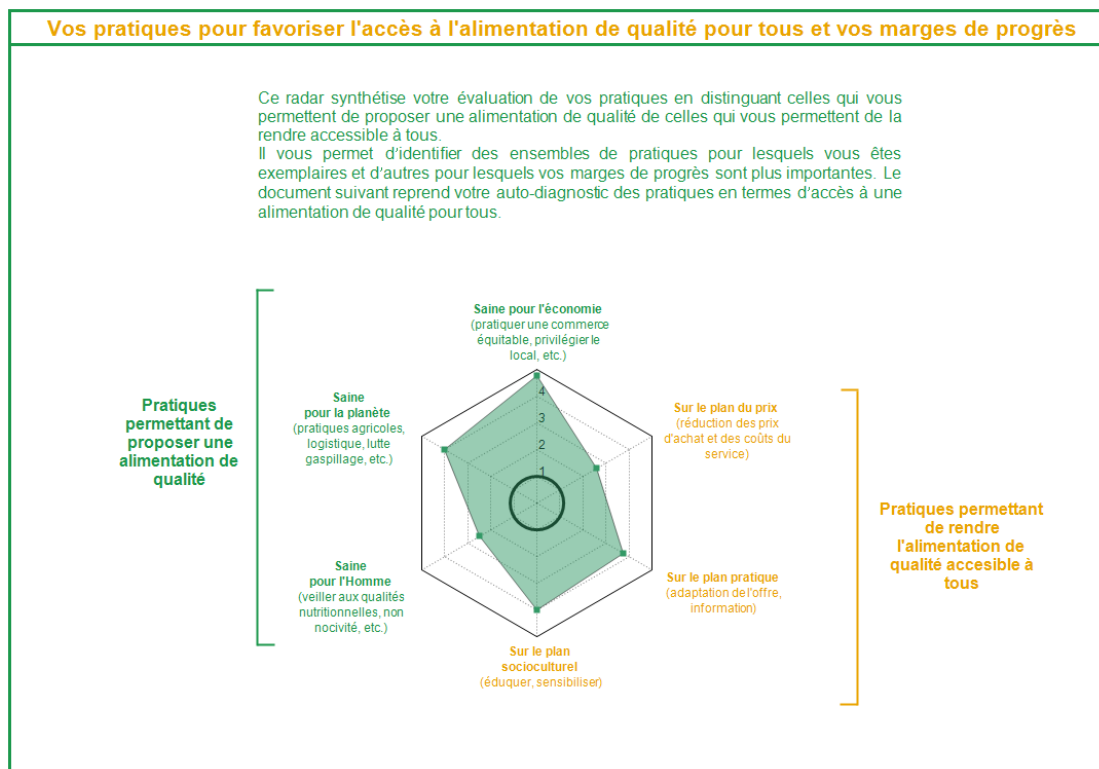


Figure 3 - Exemple de partie 2 du Diag AAQT de Legum'au logis

Le radar restitue 6 scores concernant les pratiques en termes d'AAQT.

3 scores portent sur la dimension « qualité » de l'AAQT. Les pratiques ont été regroupées en 3 catégories selon qu'elles permettent de proposer une alimentation saine pour l'économie, pour la planète ou pour l'homme. Les scores obtenus à ces 3 dimensions peuvent être comparés à ceux caractérisant la vision de l'organisation (cf. partie gauche de la planche1). Ici, Légum'au logis peut être considérée comme exemplaire sur la dimension « saine pour l'économie ». Il est à noter que cette dimension est une dimension sur laquelle les organisations

de l'ESS devraient obtenir un score meilleur que celle de l'économie classique. Dans le Diag AAQT, l'impact positif sur l'économie est donc considéré comme une des dimensions de la qualité alimentaire.

3 scores portent sur la dimension « pour tous » de l'AAQT. Les pratiques ont été regroupées en 3 catégories selon que l'accessibilité travaillée le soit sur le plan du prix, sur le plan pratique ou sur le plan socioculturel. Les scores obtenus à ces 3 dimensions peuvent être comparés à ceux caractérisant les champs d'action privilégiés de l'organisation (cf. partie droite de la planche 1). Dans notre exemple, le score de l'accessibilité « sur le plan socio-culturel » est élevé, Légum'au logis privilégie cette dimension dans le traitement des problèmes d'accès à l'alimentation de qualité. Il est à noter que, dans notre cadre opératoire (cf. 1.2.), cette dimension est incluse dans la notion d'accessibilité pratique alors que dans le Diag AAQT, nous avons différencier « accessibilité sur le plan pratique » et « accessibilité sur le plan socio-culturel ». Par ailleurs, on constate que le score de Legum'au logis sur l'accessibilité « sur le plan du prix » est relativement médiocre. Cela apparaît cohérent avec son score élevé concernant la dimension économique de la qualité alimentaire. Toutes les pratiques permettant de traiter l'accessibilité financière ne sont pas mises en place par Legum'au logis (par ex : négocier les prix avec les producteurs), ce qui est cohérent avec son choix de privilégier un commerce équitable.

Il est ainsi important de souligner que l'objectif de cet auto-diagnostic n'est pas de recommander à un distributeur alimentaire de faire des marges de progrès sur toutes les pratiques d'AAQT et donc de viser un score maximal mais plutôt de mieux appréhender la cohérence de ses pratiques. Dans cette optique, cette deuxième planche est accompagnée d'une restitution de l'auto-évaluation de chaque pratique. Ceci permet à l'organisation d'identifier ses marges de progrès mais aussi de mieux comprendre le radar.

### *Partie 3 : Vos pratiques pour donner du pouvoir à vos parties prenantes et interagir avec votre environnement local en faveur de l'AAQT*

Les pratiques pour lutter contre les inégalités structurelles étant difficilement compilables dans une liste, au même titre que celles contribuant à la qualité de l'alimentation ou à son accessibilité, nous avons ici fait le choix d'évaluer la capacité de l'organisation à rendre chacune de ses parties prenantes (salariés/bénévoles, clients, fournisseurs) conscientes des inégalités alimentaires, et à l'intégrer dans ses actions. Dans notre exemple, Légum'au logis peut être considérée comme exemplaire dans sa capacité à sensibiliser ses bénévoles aux enjeux d'AAQT mais peut sans doute encore progresser dans sa capacité à faire entendre la voix de ses clients sur les enjeux d'AAQT. Enfin, Légum'au logis identifie des marges de progrès pour travailler davantage avec son environnement local autour des enjeux d'AAQT.

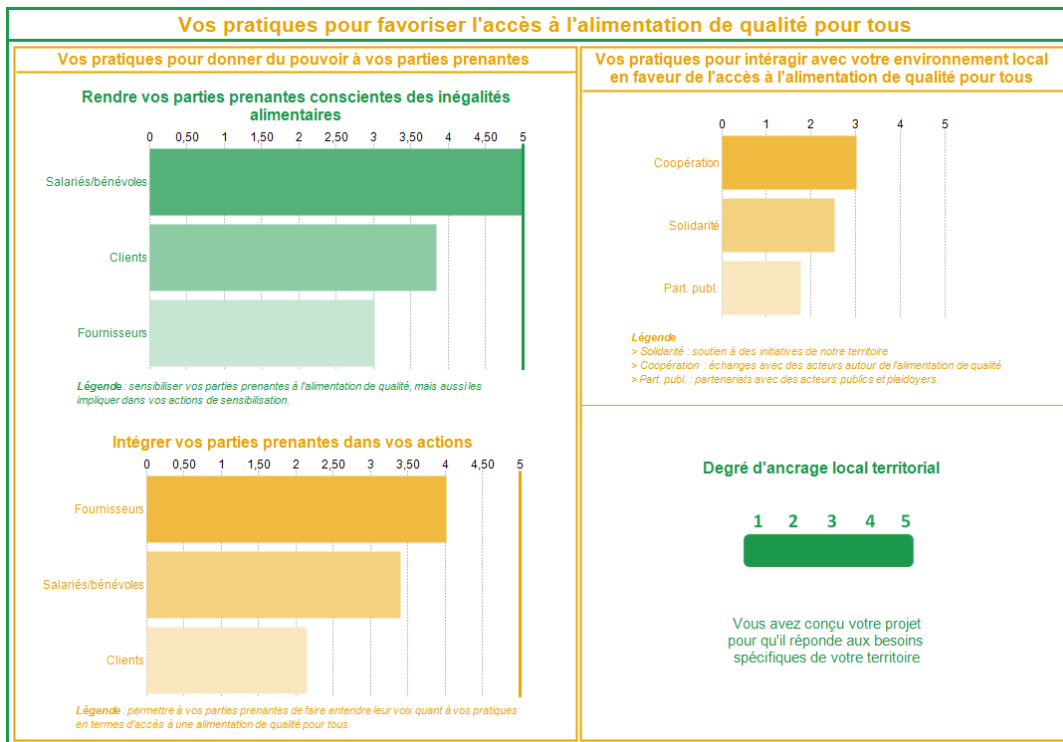


Figure 4 - Exemple de partie 3 du Diag AAQT de Legum'au logis

#### Partie 4 : Votre fonctionnement pour permettre ces pratiques

Cette partie présente les caractéristiques du modèle économique de l'organisation et propose des pistes de réflexion pour améliorer son efficacité.

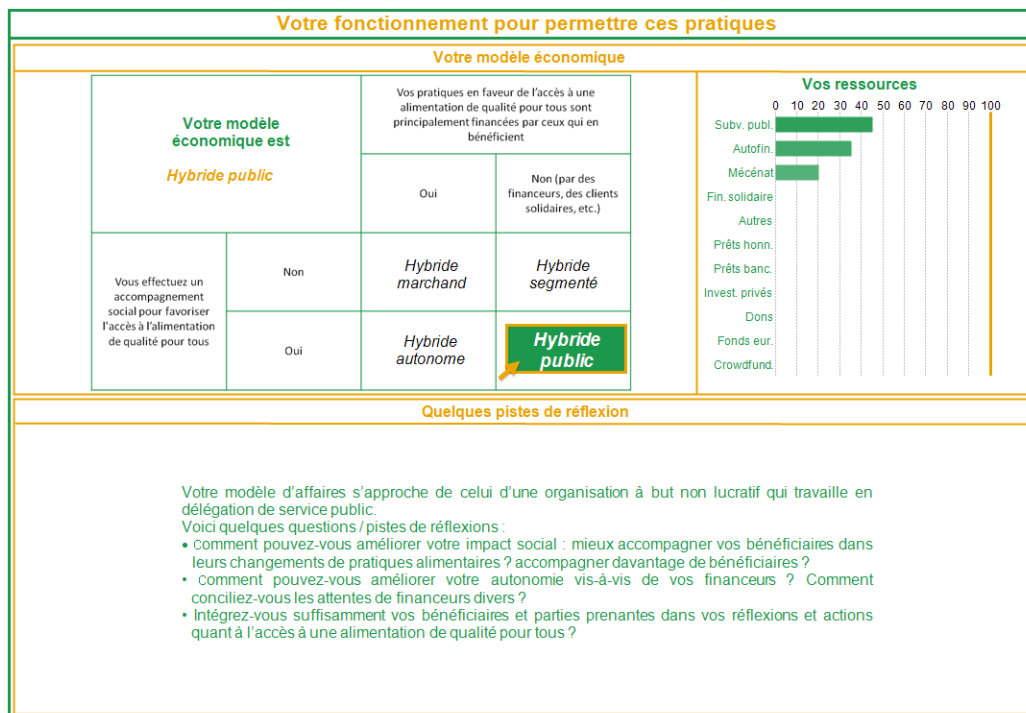


Figure 5 - Exemple de partie 4 du Diag AAQT de Legum'au logis

## Conclusion : intérêts du diag AAQT et perspectives de recherche

Le diag AAQT présente divers intérêts managériaux.

Pour un distributeur alimentaire, il peut permettre un retour réflexif sur sa conception de l'AAQT, sur sa stratégie et sur ses pratiques en la matière. Il offre aussi la possibilité de mieux identifier les freins et les marges de progrès possibles et d'évaluer / montrer / développer leur impact social.

Pour les accompagnateurs (réseau de points de vente, collectivités territoriales, etc.), il permet de mieux connaître et cartographier les pratiques de justice alimentaire sur leur territoire/réseau, d'identifier les complémentarités entre organisations (possibles collaborations/alliances) et les initiatives « exemplaires » sur certaines dimensions, et ainsi d'intervenir de manière plus cohérente et efficace dans le cadre de leurs politiques d'accessibilité sociale à l'alimentation.

Le diag AAQT offre également des contributions à la littérature académique. Ainsi, la construction de l'outil a permis l'opérationnalisation du concept de justice alimentaire et sa traduction en pratiques pour un distributeur alimentaire. Il permet aussi de mieux relier justice alimentaire et démocratie alimentaire. Ainsi, nous considérons que la démocratie alimentaire (Hassanein, 2003), opérationnalisée dans la planche 3 du diag AAQT comme la participation des parties prenantes (salariés/bénévoles, clients/bénéficiaires, fournisseurs) aux actions et à la gouvernance de la structure, est ce qui transforme un ensemble de pratiques visant à assurer une alimentation de qualité et à en favoriser l'accès (planche 2 du Diag AAQT) en un ensemble de pratiques qui contribuent aussi à lutter contre les inégalités structurelles, donc à faire de la justice alimentaire.

Enfin, sur le plan méthodologique, le diag AAQT peut être un outil complémentaire à des études de cas. Il peut servir à creuser certaines dimensions lors d'entretiens ou à animer les échanges dans le cadre de focus group. En effet, l'outil seul présente certaines limites (notamment la nature auto-évaluée de l'exemplarité de la structure, ainsi que l'agrégation dans un même item de pratiques relativement disparate), qui pourront être levées en combinant méthodologies quantitatives et qualitatives.

A ce jour, une quinzaine d'organisations ont complété le questionnaire. Ce dernier est actuellement en cours d'administration. Nous ne sommes donc pas en mesure de présenter les résultats issus de la collecte de données. Toutefois les perspectives de recherche sont riches. Nous souhaiterions notamment mieux comprendre les pratiques d'AAQT qui sont cohérentes entre elles et celles qui semblent entrer en tension, ainsi que les différences entre structures de l'ESS et de l'économie classique. Une typologie de distributeurs alimentaires selon la façon dont ils appréhendent l'AAQT pourra ainsi se dessiner.

## Bibliographie

ALLEN, P. (2010), Realizing justice in local food systems, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3, 295–308

ARTIS, A., DEMOUSTIER, D., LAMBERSENS S. (2014), L'ESS dans l'accès à la consommation alimentaire: renaissance, mobilisation d'acteurs et modes de structuration, in J.-P. Higelé et V. Lhuillier, *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine.

CADIEUX K.V., SLOCUM R. (2015), What does it mean to do food justice, *Journal of Political Ecology*, vol. 22, n°1, 1-26.

CHIFFOLEAU Y. ET PATUREL D. (2016), « Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale », *Innovations* 2016/2 (n° 50), p. 191-210.

DARROT C., NOËL J., (2017), « Vers des solidarités alimentaires territorialisées... Retour sur la recherche-action SOLALTER menée en Bretagne ». *Anthropology of food*, Dossier « Alimentation et mouvements sociaux », vol.12.

- DUBUISSON-QUELLIER, S, eds. (2016). *Gouverner les conduites*, Presses de Sciences Po, Paris
- ELMES M.B. (2016), Economic Inequality, Food Insecurity, and the Erosion of Equality of Capabilities in the United States, *Business & Society*, 1-30.
- ENRIQUEZ D. ET KLEIN JL. (2014), L'insécurité alimentaire et la réponse locale. Un cas d'initiative innovatrice dans un quartier précaire à Montréal, in Higelé JP et Lhuillier V., *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine
- FAO (1996) Sécurité alimentaire, notes d'orientation n°2
- GONZALEZ C.G., (2015), "Food justice: an environmental justice critique of the global food system". In ALAM S., ATAPATTU S., GONZALEZ C.G., RAZZAQUE J. (Eds), *International environmental law and the Global South*, New York, Cambridge University Press, p.401-434.
- GOTTLIEB R., FISHER A. (1996), "Community food security and environmental justice: Searching for a common discourse". *Agriculture and human values*, vol.13, issue 3, p.23-32
- GOTTLIEB, R., JOSHI A. (2010), *Food Justice*, The MIT Press
- HASSANEIN N. (2003), Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation, *Journal of rural Studies*, volume 19/1, pp. 77-86
- HOCHEDÉZ, C., LE GALL J. (2016), Food Justice and Agriculture, *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 9.
- LANCIANO E., LAPOUTTE A., SALEILLES S. (2019, à paraître), What business Model for the Food Justice, *Systèmes Alimentaires / Food Systems*, n° 4
- LEVKOE C., (2006), Learning democracy through food justice movements, *Agriculture and Human Values*, n°23, p.89-98.
- LE VELLY R. (2017), *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs: une promesse de différence*, Presses des Mines., Paris, coll. « Sciences sociales ».
- LIONEL J.P. FRANÇOIS M., CHIFFOLEAU Y., Hérault-Fournier C., Sirieix L., Costa S. (2015), La consommation alimentaire en circuits courts : enquête nationale, rapport programme Programme CODIA : Circuits courts en Europe : opportunités commerciales et dialogue avec la société.
- LOOPSTRA R. et Valerie T. (2013). Perspectives on Community Gardens, Community Kitchens and the Good Food Box Program in a Community-based Sample of Low-income Families, *Canadian Journal of Public Health*, vol. 104, n°1, p. e55-e59.
- MUNDLER P. (2013), Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes, *Economie Rurale* n° 336
- MYERS JS. ET SBYCCA J. (2015) Bridging good food and good jobs: From secession to confrontation within alternative food movement politics, *Geoforum* 61, p. 1726
- WALKER R., KEANE C.K., BURKE J.G., (2010), Disparities and access to healthy food in the United States: A review of food deserts literature, *Health & Place*, p. 876-884.